

# Permabond®

## Engineering Adhesives

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### Permabond TA440B

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond TA440B

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives GmbH  
Niederkasseler Lohweg 18  
40547 Düsseldorf  
Germany  
info.europe@permabond.com

Fabricant Permabond Engineering Adhesives Ltd.  
Wessex Way  
Colden Common  
Winchester  
Hampshire. SO21 1WP  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)1962 711 661  
Fax: +44 (0)1962 711 662  
info.europe@permabond.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

## Permabond TA440B

<b>Mentions de danger</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>Contient</b>	BENZYL METHACRYLATE, ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>BENZYL METHACRYLATE</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 2495-37-6	Numéro CE: 219-674-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119960155-39-XXXX
<b>Classification</b>		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		
STOT SE 3 - H335		

## Permabond TA440B

<b>ACIDE MÉTHACRYLIQUE</b>			<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 79-41-4	Numéro CE: 201-204-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463884-26-XXXX	
<b>Classification</b>			
Acute Tox. 4 - H302			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 4 - H332			
Skin Corr. 1A - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
STOT SE 3 - H335			
<b>MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE</b>			<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 868-77-9	Numéro CE: 212-782-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490169-29-XXXX	
<b>Classification</b>			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1 - H317			
<b>LOW BOILING POINT HYDROGEN TREATED NAPHTHA</b>			<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 64742-48-9	Numéro CE: 919-857-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457273-39-XXXX	
<b>Classification</b>			
Asp. Tox. 1 - H304			
<b>ACIDES NAPHTÉNIQUES, SELS DE CUIVRE</b>			<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 1338-02-9	Numéro CE: 215-657-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120796341-51-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1	
Exemption d'enregistrement REACH - <1 tonne			
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 3 - H226			
Acute Tox. 4 - H302			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

## Permabond TA440B

<b>2-ETHYLHEXANOIC ACID, COPPER SALT</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 22221-10-9                      Numéro CE: 244-846-0                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120789200-58-XXXX  Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361d Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>ACIDE 2-ÉTHYLHEXANOIQUE</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 149-57-5                      Numéro CE: 205-743-6                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488942-23-XXXX	
<b>Classification</b> Repr. 2 - H361d	
<b>NAPHTHENIC ACIDS</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 1338-24-5                      Numéro CE: 215-662-8                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119552477-31-XXXX	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation.
<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermate légère, éruption cutanée allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin**    Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

## Permabond TA440B

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Oxydes d'azote.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Description d'usage** Adhésif.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 70 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

## Permabond TA440B

### BENZYL METHACRYLATE (CAS: 2495-37-6)

<b>DNEL</b>	Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.2 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6.94 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	Travailleurs, Industrie - eau douce; 0.0216 mg/l Travailleurs, Industrie - eau de mer; 0.00216 mg/l Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; 1.3 mg/l Travailleurs, Industrie - Sol; 0.165 mg/kg Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau douce); 0.888 mg/kg Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau de mer); 0.0888 mg/kg

### ACIDE MÉTHACRYLIQUE (CAS: 79-41-4)

<b>DNEL</b>	Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 88 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.25 mg/kg p.c. /jour Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 29.6 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	Travailleurs, Industrie - eau douce; 0.82 mg/l Travailleurs, Industrie - eau de mer; 0.82 mg/l Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Travailleurs, Industrie - Sol; 1.2 mg/kg

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE (CAS: 868-77-9)

<b>DNEL</b>	Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	Travailleurs, Industrie - Eau; Long terme 0.482 mg/l Travailleurs, Industrie - Sol; Long terme 0.476 mg/kg Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; Long terme 10 mg/l Travailleurs, Industrie - eau douce; 3.79 mg/kg

### ACIDE 2-ÉTHYLHEXANOIQUE (CAS: 149-57-5)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14 mg/cm <sup>2</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.36 mg/l eau de mer; 0.036 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 71.7 mg/l Sédiments (eau douce); 6.37 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.637 mg/kg

### NAPHTHENIC ACIDS (CAS: 1338-24-5)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.76 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.33 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.81 mg/cm <sup>2</sup>
<b>PNEC</b>	- Station d'épuration des eaux usées; 0.13 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Permabond TA440B

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

#### Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur:  $\geq 0.4$  mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur:  $\geq 0.4$  mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

#### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

#### Protection respiratoire

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Vert.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	$>100^{\circ}\text{C}$
Taux d'évaporation	Non disponible.

## Permabond TA440B

<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	≈8500 mPa s @ 23°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Autres informations</b>	Non pertinent.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.



## Permabond TA440B

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut produire une réaction allergique.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

### Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

### Ingestion

Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

### Contact cutané

Provoque une irritation cutanée.

### Contact oculaire

Peut provoquer les lésions oculaires graves.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>)** 3 980,0  
mg/kg)

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée** 2 000,1  
(DL<sub>50</sub> mg/kg)

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub>** Pas d'information disponible.  
inhalation)

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1).  
Complètement réversible en 72 heures. Légèrement irritant.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires** Non irritant.  
graves/irritation oculaire

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:  
Sensibilisant.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

## Permabond TA440B

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 500 mg/kg, Orale, Rat

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## ACIDE MÉTHACRYLIQUE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 320,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 000,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 7,1

**Espèces** Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: Method: OECD 404, 3 minutes, Lapin Corrosif.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Méthode: OCDE 405, Lapin Corrosif.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Cobaye: Non sensibilisant. Méthode: divers systèmes de test

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** CMR: no

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

**Toxicité pour la reproduction - développement** Non tératogène, non embryotoxique

## Permabond TA440B

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Organes cibles** Voie respiratoire Irritante.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Organes cibles** Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Moyennement irritant.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de données de test particulières disponibles.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL  $\geq$  1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

## Permabond TA440B

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL:  $\geq 1000$  mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas de données de test particulières disponibles.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas de données de test particulières disponibles.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non applicable.

## LOW BOILING POINT HYDROGEN TREATED NAPHTHA

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,1

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Non disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Méthode: OCDE 404, Lapin Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Méthode: OCDE 405, Lapin Non irritant.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Données de références croisées. NOAEC  $\geq 2200$  mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Rat

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Données de références croisées. Fertilité - NOAEL  $\geq 3000$  mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

## Permabond TA440B

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEC: >=300 ppm, Inhalatoire, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## ACIDE 2-ÉTHYLHEXANOIQUE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 3 000,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 142,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Méthode: OCDE 404, Lapin Moyennement irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Méthode: OCDE 405, Lapin Non irritant.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 3845 mg/kg, Orale, Rat F1

## Permabond TA440B

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 250 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## NAPHTHENIC ACIDS

### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Pas d'information disponible.

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 3 161,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Lapin Irritante.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 900 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

## Permabond TA440B

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Informations écologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 4.67 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOEC, 72 heures: 0.899 mg/l, Desmodemus subspicatus  
CE<sub>50</sub>, 72 heures: 2.28 mg/l, Desmodemus subspicatus

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 4.21 mg/l, Daphnia magna

#### ACIDE MÉTHACRYLIQUE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 85 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 130 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 45 mg/l, Selenastrum capricornutum  
LOEC, 72 heures: 45 mg/l, Selenastrum capricornutum

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>50</sub>, 17 heures: 270 mg/l, Pseudomonas putida

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 35 jours: 10 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 53 mg/l, Daphnia magna

## Permabond TA440B

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens

#### toxicité aquatique chronique

<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna
--	--

### LOW BOILING POINT HYDROGEN TREATED NAPHTHA

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	LL <sub>50</sub> , 96 heures: >1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	Données de références croisées. LL <sub>50</sub> , 24 heures: >1000 mg/l, Chaetogammarus marinus
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	EL50, 72 heures: >1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	EL50, 48 heures: >1000 mg/l, Tetrahymena pyriformis

#### toxicité aquatique chronique

<b>Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie</b>	NOELR, 28 jours: 0.101 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOELR, 21 jours: 0.176 mg/l, Daphnia magna

### ACIDES NAPHTÉNIQUES, SELS DE CUIVRE

#### toxicité aquatique aiguë

<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1

#### toxicité aquatique chronique

<b>Facteur M (chronique)</b>	1
------------------------------	---

### 2-ETHYLHEXANOIC ACID, COPPER SALT

#### toxicité aquatique aiguë

<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.



## Permabond TA440B

### Informations écologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 74%: 28 jours

#### ACIDE MÉTHACRYLIQUE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 86%: 28 jours

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 84%: 28 jours

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

**Potentiel de bioaccumulation** FBC: 1.34 - 1.54,

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

**Coefficient d'adsorption/désorption** - log Koc: 2.57 @ 25°C

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

**Coefficient d'adsorption/désorption** Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## Permabond TA440B

**Classe déchet** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Indications de transport routier** S'applique uniquement aux contenants intérieurs > 5 litres. Voir SP 375

**Indications de transport maritime** S'applique uniquement aux contenants intérieurs > 5 litres. Voir 2.10.2.7 du code IMDG.

**Indications de transport aérien** Applies only to inner containers >5 liters. See SP A197 (375)

#### 14.1. Numéro ONU

3082

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

9

#### 14.4. Groupe d'emballage

III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Code de restriction en tunnels (E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

## Permabond TA440B

**Document d'orientation** Workplace Exposure Limits EH40.  
CHIP for everyone HSG228.  
Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.  
Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Date de révision** 11/05/2021

**Révision** 5

**Remplace la date** 20/12/2017

**Mentions de danger dans leur intégralité** H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.